

Paris, le 6/03/2019

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous comptons parmi les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) Lyxor MSCI Russia UCITS ETF (ci-après le « **Fonds Absorbé** ») dont nous vous avons annoncé par courrier du 5 février dernier, la fusion-absorption avec le compartiment Lyxor MSCI Russia UCITS ETF de la société d'investissement de capital variable de droit luxembourgeois MULTI UNITS LUXEMBOURG (ci-après le « **Fonds Absorbant** ») dont la date de fusion est prévue le 14 mars 2019.

En référence à la notification qui vous a été communiquée le 5 février, veuillez noter la correction suivante : la suspension souscription / rachats marché primaire n'aura pas lieu le 8 mars 2019 après 16h00 (heure de Paris) mais le 1 mars 2019 après 16h00 (heure de Paris)

Vous trouverez ci-dessous la notification intégrant ces corrections, notamment le nouveau calendrier de l'opération en Annexe 1.

Aucune autre information contenue dans la notification n'a été modifiée.

**Parité d'échange :**

Comme annoncé dans notre courrier du 5 février dernier, nous vous rappelons que la parité d'échange déterminée le jour de la fusion-absorption par la société de gestion Lyxor International Asset Management sera la suivante : **1 part** du Fonds Absorbé pour **1 action** du Fonds Absorbant.

Cet échange s'effectuera sans aucun droit d'entrée.

Pour plus d'information, les prospectus des fonds concernés sont disponibles sur le site [www.lyxoretf.com](http://www.lyxoretf.com) ou auprès de [client-services-etf@lyxor.com](mailto:client-services-etf@lyxor.com).

Vous remerciant pour votre confiance et votre fidélité, nous vous prions de bien vouloir agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Arnaud LLINAS**  
**Responsable de la filière ETF & Fonds Indiciels**  
**LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT**